



Epicentre  
Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



## Epicentre

Exercice clos le 31 décembre 2020

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de l'association Epicentre,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Epicentre relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

## Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans :

- ▶ la note 2.1 « Première application du règlement comptable n° 2018-06 » de l'annexe aux comptes annuels décrivant les changements de méthode et de présentation des comptes annuels liés à l'application du règlement ANC 2018-06 à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- ▶ La note 2.2 « Mise en équivalence des titres de la S.C.I. MSF » de l'annexe aux comptes annuels relative à la réévaluation du titre de la S.C.I. MSF que détient votre association.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à



l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 7 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG Audit

Isabelle Tracq-Sengeissen

Joël Fusil

# **ETATS FINANCIERS**

## **EPICENTRE**

**31 décembre 2020**

L'Association Epicentre applique à compter du 01 janvier 2020 le règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018 de l'Autorité des normes comptables en complément du plan comptable général (PCG). Pour se conformer à ce nouveau règlement comptable les présentations du bilan et du compte de résultat ont été révisées.

en euros		ACTIF				PASSIF	
		Brut	Amortissements et dépréciations	Net 2020	Net 2019	en euros	2020
Concessions, brevets, licences, marques procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	189 299	147 334	41 964	nouveauté 2020	Fonds propres sans droit de reprise	0	0
Films produits	Données regroupées sur la rubrique : concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires.			33 322			
Concessions/licences							
Immobilisations en cours							
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>189 299</b>	<b>147 334</b>	<b>41 964</b>	<b>33 322</b>	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Installations techniques, matériel et outillage industriels	247 186	188 960	58 225	nouveauté 2020	Ecarts d'équivalence	49 636	
Installations et divers aménagements	Données regroupées sur la rubrique : installation techniques, matériels et outillages industriels			0			
Matériels, mobilier, informatique				61 051	Autres réserves	125 047	141 494
Autres immobilisations				5 985	Réserve (anciennement - Fonds disponibles)	125 047	141 494
Immobilisation en cours				5 009			
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>247 186</b>	<b>188 960</b>	<b>58 225</b>	<b>72 045</b>			
<b>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</b>				nouveauté 2020			
Participations et Créances rattachées	49 652		49 652	nouveauté 2020	Excédent ou déficit de l'exercice (anciennement-résultat)	141 055	-16 447
Titres de participations	Données regroupées sur la rubrique : participations et créances rattachées.			16			
Créances sur participations et associations rattachées							
Prêts					<b>Situation nette</b>	<b>315 739</b>	<b>125 047</b>
Autres titres immobilisés							
Autres (anciennement : dépôts et cautionnement)	73 617		73 617	74 271			
<b>Immobilisations financières</b>	<b>123 269</b>		<b>123 269</b>	<b>74 287</b>			
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>559 753</b>	<b>336 295</b>	<b>223 459</b>	<b>179 653</b>	<b>TOTAL FONDS PROPRES (anciennement fonds associatifs)</b>	<b>315 739</b>	<b>125 047</b>
<b>Stock et en-cours</b>	<b>6 648</b>		<b>6 648</b>	nouveauté 2020	<b>TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		nouveauté 2020
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 586 530		1 586 530	nouveauté 2020	Provisions pour risques		nouveauté 2020
Créances sur entités du groupe MSF France	94 175		94 175	407 512	Provisions pour charges		nouveauté 2020
Créances sur entités du mouvement MSF	1 451 501		1 451 501	1 353 529	<b>TOTAL PROVISIONS (anciennement : total provisions risque)</b>	<b>7 827</b>	<b>2 650</b>
Clients et comptes rattachés	40 854		40 854	13 907	<b>TOTAL FONDS DEDIES</b>		nouveauté 2020
Créances reçues par legs ou donations				nouveauté 2020			
Autres	9 641 191		9 641 191	nouveauté 2020			
Financements à recevoir	9 238 354		9 238 354	8 997 342	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0
Legs à recevoir					Emprunts et dettes financières diverses		135 108
Avances versées sur commandes					Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 626 446	nouveauté 2020
Autres créances	160 481		160 481	167 561	Dettes sur entités du groupe MSF France	3 126 557	1 519 324
Grant à recevoir	242 356		242 356	nouveauté 2020	Dettes sur entités du mouvement MSF	364 968	770 643
<b>Créances</b>	<b>11 227 721</b>		<b>11 227 721</b>	<b>10 939 851</b>	Dettes fournisseurs	134 921	213 482
<b>Valeurs mobilières de placement</b>					Dettes des legs ou donations		nouveauté 2020
Banques et CCP				259 449	Dettes fiscales et sociales	1 634 570	1 399 896
Soldes trésorerie missions	Le détail de ces rubriques est fourni en annexe à compter de 2020.			231 446	Autres dettes	60 153	nouveauté 2020
Caisses				4 106	Autres dettes	8 294	
Dons à l'encaissement					Financements perçus d'avance	51 859	
<b>Disponibilités</b>	<b>803 553</b>		<b>803 553</b>	<b>495 001</b>	<b>Dettes</b>	<b>5 321 169</b>	<b>4 038 453</b>
Ecarts de conversion actif	Ces rubriques sont présentées dans des rubriques distinctes			2 650	Financements perçus d'avance	Intégré dans autres dettes	229 296
Charges constatées d'avance				25 017	Ecarts de conversion passif	Intégré dans des rubriques distinctes	3 929
<b>Comptes de régularisation</b>				<b>27 667</b>	Produits constatés d'avance		7 205 210
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>2 702</b>		<b>2 702</b>	nouveauté 2020	<b>Comptes de régularisation</b>		<b>7 438 435</b>
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>12 040 624</b>	<b>0</b>	<b>12 040 624</b>	<b>11 462 518</b>	<b>TOTAL DETTES (anciennement : total passif exigible)</b>	<b>12 415 680</b>	<b>11 476 887</b>
Ecarts de conversion actif	484 128		484 128	nouveauté 2020	Ecarts de conversion passif	8 965	nouveauté 2020
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>13 084 505</b>	<b>336 295</b>	<b>12 748 210</b>	<b>11 642 172</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>12 748 210</b>	<b>11 642 172</b>

Compte de résultat en liste ASSOCIATION EPICENTRE au 31 Décembre 2020	2020	2019
<b>PRODUITS EXPLOITATION</b>		
Ventes de biens et services	7 183 686	6 816 872
Produits de tiers financeurs	5 636 935	3 734 962
Ressources liées à la générosité du public	0	3 734 962
<i>Dons organismes privés</i>	0	3 734 962
Contributions financières	5 636 935	0
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	2 650	1 907
Utilisations des fonds dédiés	37 587	0
Autres produits	4 048 716	4 832 440
<b>TOTAL PRODUITS EXPLOITATION</b>	<b>TOTAL I</b>	<b>16 909 574</b>
		<b>15 386 181</b>
<b>CHARGES EXPLOITATION</b>		
Autres achats et charges externes	8 114 750	4 959 274
Aides financières	9 277	0
Impôts, taxes et versements assimilés	511 616	424 556
Salaires et traitements	3 471 958	3 176 087
Charges sociales	1 729 452	1 544 271
Salaires et traitements, charges sociales du personnel national	2 770 664	2 571 359
Salaires et charges refacturés	0	2 623 297
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	61 109
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	63 945	0
Dotations aux provisions	7 827	0
Autres charges	59 895	0
<b>TOTAL CHARGES EXPLOITATION</b>	<b>TOTAL II</b>	<b>16 739 384</b>
		<b>15 359 953</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION ( I - II )</b>	<b>170 190</b>	<b>26 228</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Différences positives de change	40 137	22 140
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>TOTAL III</b>	<b>40 137</b>
		<b>22 140</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	2 650
Intérêts et charges assimilées	10	3
Différences négatives de change	29 972	57 570
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>	<b>TOTAL IV</b>	<b>29 982</b>
		<b>60 223</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER ( III - IV )</b>	<b>10 155</b>	<b>-38 083</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts ( I - II + III - IV )</b>	<b>180 345</b>	<b>-11 855</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	49 782	56 820
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>TOTAL V</b>	<b>49 782</b>
		<b>56 820</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	89 072	23 826
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>TOTAL VI</b>	<b>89 072</b>
		<b>23 826</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL ( V - VI )</b>	<b>-39 290</b>	<b>32 994</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS ( I + III + V )</b>	<b>16 999 493</b>	<b>15 465 141</b>
<b>TOTAL DES CHARGES ( II + IV + VI + VII + VIII )</b>	<b>16 858 438</b>	<b>15 444 002</b>
+ Report des ressources affectés non utilisés des exercices antérieurs	0	0
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	0	37 587
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>141 055</b>	<b>-16 447</b>



# ANNEXES 2020 DES COMPTES SOCIAUX

## D'EPICENTRE

### 1. DESCRIPTIF DE L'OBJET SOCIAL D'EPICENTRE

L'association Epicentre a pour objet :

De prodiguer un enseignement sur toutes les techniques médicales utiles aux populations en situation précaire,

D'effectuer un travail de recherche et de consultation dans le domaine de l'épidémiologie d'intervention et sur tout ce qui peut favoriser une meilleure compréhension et une évolution dans les domaines de la santé et du développement,

De diffuser par tous les moyens à sa disposition les résultats de ses recherches afin que celles-ci puissent recevoir une application concrète et que les propositions de l'association permettent de réels progrès dans les domaines concernés. Cette diffusion s'exercera notamment par l'intermédiaire de publications, de conférences, de colloques et du recours aux différents moyens de communication auprès du grand public ou de publics plus spécialisés (chercheurs, universitaires, leaders d'opinion...),

De réunir tous les concours nationaux et internationaux propres à apporter à l'association les meilleures conditions d'efficacité et de compétence pour ses objectifs de recherche et de diffusion,

D'apporter son expertise scientifique aux actions menées par Médecins Sans Frontières,

D'apporter son concours aux individus et aux institutions engagés dans une activité identique ou complémentaire à la sienne.

## **2. CHANGEMENTS DE PRESENTATION ET DE METHODE COMPTABLE**

### **2.1. PREMIERE APPLICATION DU REGLEMENT COMPTABLE N° 2018-06**

L'Association Epicentre applique, à compter du 01 janvier 2020, le règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018 de l'Autorité des normes comptables en complément du plan comptable général (PCG).

Présentation du compte de résultat :

Le règlement n°2018-06 applicable à compter du 01 janvier 2020 prévoit la production d'un compte de résultat en liste. L'Association Epicentre qui présentait ses charges et produits sous forme de tableau (les charges à gauche et les produits à droite) a donc adopté pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2020 le format en liste. Cependant pour les besoins de comparaison entre les années 2019 et 2020, il est produit, ci-dessous, un compte de résultat sous la forme antérieurement utilisée du tableau.

Compte de résultat ASSOCIATION EPICENTRE au 31 décembre 2020

CHARGES		CROSS REF			PRODUITS		CROSS REF		
en euros			2020	2019	en euros			2020	2019
Médicaments et matériel médical	1		874 607	729 131	Dons organismes privés	A			3 734 962
Nourriture	2		16 893	6 997	Cotisations	B			
Matériel logistique et sanitation	3		88 482	101 193	Mécénats	C			nouveau 2020
Équipement et matériel	4		498 921	510 006	Legs, donations et assurances-vie (anciennement : Libéralités)	D			
Matières, fournitures et petits matériels	5		92 522	97 065	<b>Dons privés</b>		0		<b>3 734 962</b>
Études et prestations incorporées	6		279 875	412 315	Produits solidaires	E			
Achats pour revente	7			374	Livres	F			
Variation de stocks de matières & autres appros	8			0	Guide-lines	G			
<b>Achats de matières &amp; autres appros</b>			<b>1 851 299</b>	<b>1 857 081</b>	Autres	H			
Prestations de services diverses	9		310 410	243 663	<b>Ventes de biens</b> (anciennement : Ventes de produits)		0		<b>0</b>
Loyers et charges locatives	10		1 211 135	780 217	Groupe MSF France	I	5 054 956		4 627 792
Personnel mission et siège sous contrat autres MSF	11		2 706 365	nouveau 2020	Autres MSF	J	2 059 354		2 163 574
Personnel extérieur au mouvement MSF ( Incentives/MOU)	12		175 041	nouveau 2020	Extérieur	K	69 376		25 505
Location de matériel	13			0	<b>Ventes de prestations de services</b> (anciennement Prestations de services)		<b>7 183 686</b>		<b>6 816 872</b>
Entretien, maintenance et réparations	14		414 904	375 709	Financements UE	L			
Assurances	15		31 130	36 565	Autres financements	M	0		0
Documentation	16		64 230	81 126	<b>Concours publics</b> (anciennement subventions institutionnels)		0		<b>0</b>
Honoraires	17		182 483	192 273	Financements et subventions d'exploitation				Intégré dans un rubrique distincte 489 844
Information/publications	18		5 737	3 573	Autres produits de gestion courante	N	3 996 725		4 342 596
Transports	19		403 116	256 120	Reprises sur provisions, dépréciations (et amort.) et transfert. de charges	O			Intégré dans un rubrique distincte 1 907
Déplacements et frais de mission	20		498 322	825 390	<b>Autres produits exploitation</b>		<b>3 996 725</b>		<b>4 834 347</b>
Frais de représentation	21		18 110	68 097	<b>Contributions financières</b>	P	5 636 935		nouveau 2020
Frais postaux et de télécommunication	22		232 214	213 904	<b>Reprise sur provisions, dépréciations et transferts de changes</b>	Q	2 650		nouveau 2020
Frais bancaires et assimilés	23		10 256	5 185	<b>Utilisations des fonds dédiés</b>	R	37 587		nouveau 2020
Subventions d'exploitation			Intégré dans un rubrique distincte	20 373	<b>Autres Produits</b>	S	51 991		0
<b>Services extérieurs</b>			<b>6 263 451</b>	<b>3 102 193</b>	<b>PRODUITS EXPLOITATION</b>		<b>16 909 575</b>		<b>15 386 181</b>
<b>Achats et services extérieurs</b>			<b>8 114 750</b>	<b>4 959 274</b>	Produits de créances	T			
<b>Aide financière</b> (anciennement en subventions d'exploitation)	24		<b>9 277</b>	nouveau 2020	Produits des placements	U			
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>	25		<b>511 616</b>	<b>424 556</b>	Autres intérêts et produits assimilés	V			
Salaires			Intégré en salaires et traitements	3 165 696	Différence positive de change	W	40 137		22 140
Indemnités			Intégré en salaires et traitements	10 391	Reprises sur provisions, dépréciations et transfert. de charges	X			
Charges sociales et assurances			en charges sociales	1 544 271	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>40 137</b>		<b>22 140</b>
<b>Charges de personnel France</b>			<b>0</b>	<b>4 720 358</b>	Produits exceptionnels sur opération de gestion	Y	49 782		56 820
<b>Charges de personnel national</b>			<b>0</b>	<b>2 571 359</b>	Subventions exceptionnelles sur opération de gestion	Z			
Salaires et charges reffecturés			Intégré dans un rubrique distincte	2 623 297	Reprise sur provisions, dépréciations et transfert de charges	AA			
<b>Autres charges de personnel</b>			<b>0</b>	<b>2 623 297</b>	Reprises sur subventions investissement sur opération de capital	AB			
<b>Charges de personnel</b>			<b>0</b>	<b>9 915 014</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>49 782</b>		<b>56 820</b>
<b>Salaires et traitements</b>	26		<b>3 471 958</b>	nouveau 2020	<b>TOTAL PRODUITS</b>		<b>16 999 494</b>		<b>15 465 142</b>
<b>Charges sociales</b>	27		<b>1 729 452</b>	nouveau 2020	Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs				Intégré dans un rubrique distincte 0
<b>Salaires et traitements, charges sociales du personnel national</b>	28		<b>2 770 664</b>	nouveau 2020	<b>RESULTAT POSITIF</b>		<b>141 055</b>		<b>0</b>
<b>Dotations aux amortissements et aux dépréciations</b>	29		<b>63 945</b>	<b>61 109</b>	<b>RESULTAT NEGATIF</b>		<b>0</b>		<b>16 447</b>
<b>Dotations aux provisions</b>	30		<b>7 827</b>	nouveau 2020	<b>Total général</b>		<b>16 999 493</b>		<b>15 481 589</b>
<b>Reports en fonds dédiés</b>	31		<b>0</b>	nouveau 2020					
<b>Autres charges</b>	32		<b>59 895</b>	<b>0</b>					
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>16 739 384</b>	<b>15 359 953</b>					
Mali de liquidation	33								
Intérêts et charges assimilées	34	10		3					
Intérêt sur Emprunt	35								
Différences négatives de change	36		29 972	57 570					
Dotations aux amortissement, aux dépréciations et aux provisions	37			2 650					
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>29 982</b>	<b>60 223</b>					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	38		89 072	23 826					
Subventions exceptionnelles sur opérations de gestion	39								
Charges exceptionnelles sur opérations de capital	40								
Dotations aux amortissement, aux dépréciations et aux provisions	41								
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			<b>89 072</b>	<b>23 826</b>					
<b>TOTAL CHARGES</b>			<b>16 858 438</b>	<b>15 444 002</b>					
Engagements à réaliser sur ressources affectées			Rubrique passée en exploitation	37 587					

## **2.2. MISE EN EQUIVALENCE DES TITRES DE LA SCI MSF**

L'Association Epicentre a réévalué le titre qu'elle détient vis-à-vis de la SCI MSF dont elle est un associé minoritaire.

Dans les comptes 2020 de l'Association Epicentre cela se traduit par l'inscription, à l'actif et au passif du bilan, de la quote-part des fonds propres qu'elle détient dans la SCI MSF soit 49 652 euros au 31 décembre 2020.

## **2.3. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE : COVID 19**

L'épidémie de coronavirus qui sévit depuis décembre 2019 a eu des impacts qui sont finalement restés supportables sur l'exercice 2020, même si certains projets ont du être décalés.

Depuis que l'OMS a reconnu le caractère pandémique de l'épidémie le 11 mars 2020, l'ensemble des collaborateurs d'Epicentre est mobilisé pour assurer la continuité des projets. Nous poursuivons nos activités d'épidémiologie de terrain et nos projets de recherche à destination des personnes vulnérables, en appui à Médecins sans frontières (MSF).

Cependant, comme la situation l'impose, des conditions inhabituelles de travail et des mesures appropriées ont été mises en place pour notre personnel du siège ainsi que dans nos centres de recherche au Niger et en Ouganda. Au siège, le télétravail est ainsi la règle depuis la mise en place du deuxième confinement à la fin du mois d'octobre.

Il est impossible à l'heure actuelle de déterminer en volume financier quelles seront les conséquences du Covid sur l'activité et les comptes annuels 2021.

### **3. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables au milieu associatif définis par :

- Le règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- Le règlement 2014-03 du 5 juin 2014 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif au Nouveau Plan Comptable Général modifié par le règlement 2016-07 du 04 novembre 2016.

L'activité d'Epicentre est intégrée à 100% dans la combinaison des comptes du Groupe Médecins Sans Frontières France, ainsi que dans la combinaison des comptes du mouvement MSF international.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

## **BILAN**

### **3.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations situées en France sont évaluées à leur coût d'acquisition selon les dispositions du Règlement CRC n° 2004-06 (prix d'achat et frais accessoires).

Elles sont amorties suivant le mode linéaire sur la durée réelle d'utilisation prévue de chaque élément (compris entre 3 et 10 ans) et présentées dans le poste Dotations aux amortissements d'exploitation dans le compte de résultat.

Sont comptabilisés directement dans les comptes de charge des pays dans lesquels Epicentre intervient les véhicules et les ordinateurs dans la mesure où ils subissent une usure accélérée, ainsi que les constructions et équipements dans la mesure où ils n'ont pas vocation à être conservés.

Les biens destinés à des tiers bénéficiaires dans le cadre de conventions signées pour des projets sont également passés en charges.

### **3.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de réalisation (prix d'achat et frais accessoires hors coûts de formation).

Elles sont amorties sur une période comprise entre 3 et 5 ans, selon le mode linéaire et présentées dans le poste Dotations aux amortissements d'exploitation dans le compte de résultat.

### **3.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

Les immobilisations financières sont constituées des titres de participation détenus par Epicentre ainsi que des dépôts et cautionnements divers.

Les valeurs brutes des immobilisations financières sont constituées par leur coût d'acquisition hors frais accessoires. Une dépréciation est constatée sur les titres de participation au regard de la situation financière des filiales à la clôture de l'exercice.

Lorsque le coût d'acquisition des dépôts et cautionnements est supérieur à la valeur d'inventaire, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### **3.4. FINANCEMENTS ET DONNS (A RECEVOIR ET PERCUS D'AVANCE)**

#### **✓ Financements bailleurs**

Les financements des bailleurs de fonds publics institutionnels et des autres organismes privés sont comptabilisés en produits dans le compte de résultat dès la notification du financement pour la totalité du contrat. Au 31/12/N, ne sont conservés dans la formation du résultat de l'exercice que les produits qui couvrent les dépenses éligibles engagées sur l'exercice, grâce à la comptabilisation de produits constatés d'avance.

Pour les financements accordés en devises, un écart de change latent est calculé sur le montant de la créance restant à recevoir à la clôture au regard du taux au 31/12/N. Cet écart est comptabilisé en écart de conversion actif ou passif en contre partie de la créance à recevoir. Ainsi, la créance à recevoir correspond au montant en devise valorisé au taux de clôture.

L'écart de conversion actif/passif représente donc au 31/12/N une réduction/augmentation du restant à dépenser en euros sur le contrat. Il implique d'ajuster budgétairement pour l'année N+1 le montant restant à dépenser en euros sur le contrat dans la mesure où cela est permis par les bailleurs de fonds ou bien qu'un complément de budget, compensant pour le moins l'écart de change, ait été obtenu de ceux-ci par l'association. En conséquence il n'y a pas lieu de comptabiliser une provision sur les éventuels écarts de conversion actif, les dépenses futures étant limitées à la conversion en euros des devises reçues ou augmentées par des compléments de financement.

En outre, les moins/plus values réalisées sont comptabilisées au moment de chaque encaissement.

Les financements encaissés qui n'auraient pas été justifiés par des charges éligibles à la fin du contrat où aux différentes étapes de restitutions imposées par les bailleurs, sont comptabilisés en financements reçus d'avance pour être, le cas échéant remboursés.

La part de financement attribuée, non consommée et/ou non reçue en fin d'exercice est inscrite en compte de bilan, pour un montant équivalent, en "financements à recevoir" et en "financements reçus d'avance".

A compter de l'exercice 2019, les financements sont comptabilisés en produits lors de la notification des financements. Les montants notifiés et non encore reçus à la date de clôture sont inscrits en créances dans le poste "Financements institutionnels à recevoir" (Voir paragraphe 4.1.2.3.). La quote-part de financement non consommée à la clôture fait l'objet d'une comptabilisation en "Produits constatés d'avance".

#### ✓ **Dons**

Epicentre ne reçoit que des dons d'organismes privés, et ne fait pas appel à la générosité du public.

### **3.5. CREANCES**

Elles sont enregistrées à leur valeur nominale et font l'objet d'une dépréciation lorsqu'elles présentent un risque de non recouvrement.

### **3.6. CONVERSION DES DEVICES ETRANGERES**

Les créances en devises, les avoirs en devises détenus en France et à l'étranger (comptes bancaires et caisses) et les dettes en devises sont valorisées aux taux officiels au 31 décembre de l'exercice. Les écarts de conversion sont constatés. En cas de perte latente, une provision pour perte de change est enregistrée.

### **3.7. FONDS DÉDIÉS**

Les fonds dédiés sont comptabilisés conformément aux dispositions du règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018. Lorsque des fonds sont affectés par des tiers à des projets définis, la partie des ressources non utilisée en fin d'exercice est inscrite en charges sous la rubrique « Report en fonds dédiés ». Ceci matérialise comptablement l'engagement pris par l'Association Epicentre de poursuivre la réalisation desdites volontés, avec comme contrepartie au passif du bilan la rubrique « Fonds dédiés ».

Le montant des fonds dédiés est repris au fur et à mesure de l'utilisation des fonds, par la contrepartie du compte « Utilisations des fonds dédiés » inscrit au compte de résultat.

### **3.8. PROVISION POUR RISQUES**

L'Association Epicentre applique les règles de constitution et d'évaluation des provisions pour risques et charges (CRC n°2000-06). Ces provisions permettent de couvrir un risque ou une charge dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise.

Ainsi une provision est comptabilisée à la clôture si Epicentre a une obligation légale, contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers et dont il est probable qu'elle générera une sortie de ressources.

Les montants provisionnés correspondent à la meilleure estimation des ressources nécessaires à l'extinction des obligations. Les provisions pour litiges sont déterminées sur la base de chaque dossier en fonction des procédures en cours, des demandes faites et de leurs chances de réalisation.

## COMPTE DE RESULTAT

### 3.9. PRÉSENTATION DU COMPTE DE RÉSULTAT

Le modèle de compte de résultat adopté par Epicentre est conforme au règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

### 3.10. DÉPENSES POUR LES ETUDES

Les dépenses effectuées pour les études Epicentre sont engagées selon trois procédures :

- par le siège,
- par les centres opérationnels du Niger et de l'Ouganda,
- par les missions MSF.

### 3.11. PRODUITS DES DONNS ET SUBVENTIONS

A la clôture de l'exercice, les dons affectés par des donateurs à un projet défini et qui n'ont pas fait l'objet d'une utilisation au cours de l'exercice, font l'objet d'une inscription en "Fonds dédiés".

Les ressources issues des dons et subventions sont comptabilisées en produits d'exploitation et constatées conformément aux règles de césures précisées aux points 3.4.

## HORS BILAN

### 3.12. INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE

Les indemnités de fin de carrière estimées à la clôture de l'exercice ne représentent pas un montant significatif. Elles ne font l'objet d'aucune provision dans les comptes annuels de l'association (voir 4.4.2 "Engagements en matière de pensions et de retraites").

Les indemnités de fin de carrière sont calculées selon la méthode des unités de crédit projeté qui consiste à projeter les droits acquis par chaque salarié à la date de son départ en retraite. Le calcul tient compte de l'inflation des salaires et de la probabilité que le salarié soit toujours dans les effectifs à la date de son départ en retraite.

Les hypothèses retenues pour le calcul de la provision pour indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

- ✓ départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- ✓ taux moyen d'augmentation de salaire : Augmentation de 0.50%
- ✓ taux d'actualisation Iboxx Corp AA10+ : 0.77 %
- ✓ taux moyen de rotation du personnel : 3.15 %
- ✓ taux de charges sociales : 56.34 %



## 4. DETAIL DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2020

### 4.1. DETAIL DE L'ACTIF

#### 4.1.1. Détail de l'actif immobilisé

##### 4.1.1.1. Immobilisations incorporelles, corporelles et amortissements

En euros	Montant brut en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Montant brut en fin d'exercice	Cumul en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Cumul en fin d'exercice	Montant net en fin d'exercice
Frais d'établissement, droit au bail									
Concessions, brevets, licences, marques procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	158 281	31 018		189 299	124 959	22 375		147 334	41 964
Films produits									
Concessions/licences	158 281	31 018		189 299	124 959	22 375		147 334	41 964
Immobilisations en cours									
Immobilisations incorporelles	158 281	31 018		189 299	124 959	22 375		147 334	41 964
Installations techniques, matériel et outillage industriels	232 995	32 760	18 569	247 186	165 960	41 570	18 569	188 960	58 225
Installations et divers, aménagements	1 592			1 592	1 592			1 592	0
Matériel, mobilier, informatique	211 187	32 760	18 569	225 378	150 137	38 941	18 569	170 509	54 869
Autres immobilisations	20 216			20 216	14 231	2 629		16 860	3 356
Immobilisations en cours	5 009								
Immobilisations corporelles	238 005	32 760	23 579	247 186	165 960	41 570	18 569	188 960	58 225
<b>TOTAL</b>	<b>396 286</b>	<b>63 778</b>	<b>23 579</b>	<b>436 485</b>	<b>290 919</b>	<b>63 945</b>	<b>18 569</b>	<b>336 295</b>	<b>100 190</b>

L'augmentation des immobilisations brutes provient de l'acquisition de nouveaux logiciels ainsi que de matériels informatiques.

Ceci a été compensé par la mise au rebus de matériels obsolètes et déjà amortis.

##### 4.1.1.2. Titres de Participation

En euros	Montant en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Montant en fin d'exercice
Titres participation SCI MSF	16	49 636		49 652
<b>TOTAL</b>	<b>16</b>	<b>49 636</b>		<b>49 652</b>

Le titre détenu vis-à-vis de la SCI MSF a été réévalué selon la méthode de la mise en équivalence et s'élève à 49 652 € au 31 décembre 2020.

##### 4.1.1.3. Dépôts et cautionnements

En euros	Montant en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Montant en fin d'exercice
Dépôts divers - SCI MSF	66 667			66 667
Garanties cautions terrains - Entités non MSF	7 604	1 178	1 832	6 950
<b>TOTAL</b>	<b>74 271</b>	<b>1 178</b>	<b>1 832</b>	<b>73 617</b>

Les dépôts et cautionnements concernent principalement la caution versée à la SCI MSF dans le cadre de la location des locaux de l'avenue Jean Jaurès.

Les autres montants concernent des cautions versées dans le cadre des missions Epicentre.

#### 4.1.2. Détail de l'actif circulant

##### 4.1.2.1. Stock et en-cours

En euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Stock médical et non médical - Entités non MSF	0	6 648	6 648
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>6 648</b>	<b>6 648</b>

Ce poste représente des acquisitions de matériels informatiques non encore affectés à une étude à la clôture de l'exercice.

##### 4.1.2.2. Créances clients, usagers et comptes rattachés

En euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
MSF-France		19 647	19 647
Fondation MSF	407 512	-332 983	74 529
<b>Total créances sur entités du groupe MSF France</b>	<b>407 512</b>	<b>-313 336</b>	<b>94 175</b>
MSF-Belgique	259 307	84 799	344 106
MSF-Hollande	145 363	165 373	310 736
MSF-International	85 624	-37 621	48 003
MSF-Japon		686	686
MSF-Espagne	241 639	168 848	410 487
MSF-Suisse	621 596	-284 112	337 484
<b>Total créances sur entités du mouvement MSF</b>	<b>1 353 529</b>	<b>97 972</b>	<b>1 451 501</b>
Clients	13 907	26 946	40 854
<b>Total clients et comptes rattachés</b>	<b>13 907</b>	<b>26 946</b>	<b>40 854</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 774 948</b>	<b>-188 418</b>	<b>1 586 530</b>

Le montant en fin d'exercice sur les entités du groupe MSF France représente :

- des créances sur l'Association MSF pour l'étude MDR TB : 19 647 €

- des créances sur la Fondation MSF pour les études :
  - Transparent facial orthosis (TFO) for patients with burn of the face and neck : 8 455 €.
  - Support MSF Niger Covid Alert App : 60 590 €
  - Alertes Goma outils Médic-Mobile pour la surveillance d'une cohorte HIV : 5 484€

Le solde des créances sur les entités du mouvement MSF correspond aux facturations, non recouvertes à la fin de l'exercice, des études et de la contribution annuelle.

Ces sommes ont été entièrement payées au début de l'exercice 2021.

Les créances clients et comptes rattachés sont composés principalement d'une facture de 31 953 € vis-à-vis de l'Université de Cap Town.

L'ensemble de ces créances a une exigibilité inférieure à un an.

#### 4.1.2.3. Financements institutionnels à recevoir

En euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
ANRS-FujiLam	0	440 483	440 483
ANRS-FujiLam COVID	0	166 000	166 000
BOUISSON	197 149	-182 944	14 206
CEPI	0	1 320 233	1 320 233
CEPI	1 225 718	-438 074	787 644
CEPIESSAI VACCINAL-NORD KIVU	4 003 373	-2 139 632	1 863 741
DDNI-START UP	0	107 829	107 829
DNDI LOLIPOP	53 896	25 636	79 532
DNDI-HAT	137 616	0	137 616
DNDILIVING STUDY	26 139	-26 139	0
EDCTP-INSERM	0	453 717	453 717
EDCTPNIFTY	886 424	110 412	996 836
EDCTP-UNIVERSITE DE BORDEAUX	656 948	-27 182	629 766
ELSEVIER	23 876	57 617	81 493
GARDP	119 762	-21 048	98 714
HARVARD	816 699	-672 134	144 565
INSTITUT PASTEUR	92 192	-18 000	74 192
IPAS	104 342	-73 151	31 192
OXFORD	0	359 122	359 122
OXFORD-COPCOV	0	42 104	42 104
SGUL-PERSISTER	-1 586	12 670	11 084
SGUL-RIFASHORT	44 109	174 947	219 056
UNITAID	382	-382	0
UNITAID-DNDI	0	856 509	856 509
UNITAID-HARVARD	28 148	-20 813	7 334
UNIVBDX	582 154	-266 768	315 386
<b>TOTAL</b>	<b>8 997 342</b>	<b>241 012</b>	<b>9 238 354</b>

Ce compte présente les soldes à recevoir des financeurs, à la fin de l'exercice, pour les études en cours.

Les variations de créance correspondent soit à des augmentations soit à des diminutions de créance.

Les augmentations correspondent à de nouveaux financements obtenus durant l'exercice ou à une augmentation du financement de projets déjà existant à la fin de l'exercice précédent.

Les diminutions de créance correspondent, sauf exception, aux versements effectués par les financeurs durant l'exercice.

Pour les financements en devise, la créance à la fin de l'exercice correspond au montant de la créance en devise valorisé au taux de clôture de l'exercice et ajustée le cas échéant pour un écart de conversion actif (perte latente) ou passif (gain latent).

L'évolution du solde sur l'exercice représente une augmentation de 2,4%.

#### 4.1.2.4. Autres Créances

En euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Fournisseurs débiteurs	26 673	6 024	32 697
Avances terrain diverses	26 636	-18 716	7 919
Avances et prêts au personnel	4 155	4 562	8 716
Organismes sociaux	6 453	-756	5 697
Etats, Impôts & Taxes Assimilées	23 877	-1 215	22 662
Produits à recevoir	72 642	-58 102	14 540
Débiteurs divers	7 125	61 125	68 250
<b>TOTAL</b>	<b>167 561</b>	<b>-7 079</b>	<b>160 481</b>

Les principaux montants correspondent à :

- Débiteurs divers : Principalement une avance faite à l'INRB pour le projet J&J.
- Fournisseurs débiteurs : Principalement avances faites sur voyage auprès du Programme Alimentaire mondial.
- Etats, Impôts & Taxes Assimilées : Remboursement de TVA à recevoir des services fiscaux ougandais.

Toutes ces créances sont à moins d'un an.

#### 4.1.2.5. Grants à recevoir

En euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Fondation MSF	0	130 840	130 840
MSF France	0	92 063	92 063
MSF France	0	19 453	19 453
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>242 356</b>	<b>242 356</b>

Ce compte représente des contributions à recevoir à la fin de l'exercice de la Fondation MSF pour le projet Yellow Fever (130 840€) et de MSF France pour les projets Copcov (92 063€) et LIMS (19 453€).

#### 4.1.2.6. Disponibilités

En euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Banques et CCP	259 449	393 553	653 003
Soldes trésoreries missions	231 446	-83 409	148 037
Caisses	4 106	-1 592	2 514
<b>TOTAL</b>	<b>495 001</b>	<b>308 552</b>	<b>803 553</b>

Hausse du solde des comptes bancaires due principalement à une hausse du compte courant avec MSF France.

La ventilation de la trésorerie mission entre l'Ouganda et le Niger est la suivante :

- Ouganda : 132 323 €
- Niger : 15 714 €

#### 4.1.2.7. Charges constatées d'avance

En euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Fournisseurs	25 017	-22 315	2 702
<b>TOTAL</b>	<b>25 017</b>	<b>-22 315</b>	<b>2 702</b>

#### 4.1.2.8. Ecart de conversion actif

En euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Entités non MSF	2 650	481 478	484 128
<b>TOTAL</b>	<b>2 650</b>	<b>481 478</b>	<b>484 128</b>

Les écarts de conversion actif sont liés principalement aux pertes de change latentes sur les financements en devise (USD et GBP).

Ces écarts de conversion actif ne sont pas provisionnés comme expliqué au paragraphe 1.2 ci-dessus.

## 4.2. DETAIL DU PASSIF

### 4.2.1. Détail de la situation nette

En euros	Situation en début d'exercice	Affectation du résultat de l'exercice précédent	Réserve	Résultat de l'exercice	Situation nette
Ecart d'équivalence					49 636
Autres réserves	141 494	-16 447	125 047		125 047
Excédent ou déficit de l'exercice	-16 447	16 447	0	141 055	141 055
<b>TOTAL</b>	<b>125 047</b>	<b>0</b>	<b>125 047</b>	<b>141 055</b>	<b>315 739</b>

Le résultat d'Epicentre dégagé à la clôture de l'exercice précédent a été intégralement affecté en report à nouveau, à la décision de l'Assemblée Générale du 23 septembre 2020. Comme noté au paragraphe 1.1, l'Association Epicentre a réévalué par mise en équivalence le titre qu'elle détient sur la SCI MSF, générant un écart de mise en équivalence de 49 636 euros comptabilisé dans la situation nette.

### 4.2.2. Détail du passif exigible

#### 4.2.2.1. Provisions pour risques et charges

En euros	Montant en début d'exercice	Dotations aux provisions	Utilisées	Non utilisées	Montant en fin d'exercice
Provision pour charges d'exploitation	2 650	7 827		-2 650	7 827
<b>TOTAL</b>	<b>2 650</b>	<b>7 827</b>		<b>-2 650</b>	<b>7 827</b>

Ce compte constitue une provision de risque de change sur les créances et sur les dettes, hors financements bailleurs.

#### 4.2.2.2. Dettes fournisseurs et comptes rattachés

En euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
MSF-France	1 469 706	1 581 633	3 051 338
MSF-Logistique	49 618	25 600	75 219
<b>Total Dettes entités du groupe MSF France</b>	<b>1 519 324</b>	<b>1 607 233</b>	<b>3 126 557</b>
MSF-Australie	5 523	-5 523	
MSF-Belgique	76 436	-18 932	57 504
MSF-Canada	22 377	-22 377	
MSF-Hollande	225 724	-222 287	3 437
MSF-International	3 116	3 309	6 425
MSF-Espagne	12 413	16 034	28 447
MSF-Suède	1 012	-1 012	
MSF-Suisse	158 325	-14 670	143 654
MSF-UK	25 499	-6 047	19 452
MSF-USA	240 217	-134 168	106 049
<b>Total Dettes entités du mouvement MSF</b>	<b>770 643</b>	<b>-405 674</b>	<b>364 968</b>
Fournisseurs	166 205	-61 225	104 981
Fournisseurs Terrain Etrangers	29 750	-17 498	12 253
Fournisseurs facture à recevoir	17 527	161	17 687
<b>Total Dettes fournisseurs</b>	<b>213 482</b>	<b>-78 561</b>	<b>134 921</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 503 449</b>	<b>1 122 998</b>	<b>3 626 446</b>

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an.

Le compte MSF-France, représente le compte courant entre l'Association Epicentre et MSF France, permettant d'ajuster les besoins de financement au jour le jour de l'Association Epicentre. Il est en augmentation par rapport à l'exercice précédent, traduisant une nécessité de financement d'Epicentre.

Les dettes vis-à-vis des entités du mouvement MSF sont composées principalement par des refacturations du personnel Epicentre décentralisé et de charges diverses liées aux projets de recherche d'Epicentre. Cette ligne est en baisse de 405 674 euros par rapport à l'exercice précédent, résultat de la mise en place en fin d'exercice du logiciel de Netting TM5 de MSF qui facilite le paiement des dettes, permettant notamment la compensation de celles-ci avec les créances.

Les dettes fournisseurs sont composées principalement par des factures non échues au 31/12/2020.

#### 4.2.2.3. Dettes fiscales et sociales

En euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Dettes fiscales et sociales - Impôts et taxes, versements assimilés	66 337	1 335	67 672
Dettes fiscales et sociales - Personnel	9 031	4 293	13 324
Dettes fiscales et sociales - Organismes sociaux	286 734	66 078	352 812
Provisions congés payés, CET, précarité	1 037 795	162 968	1 200 763
<b>TOTAL</b>	<b>1 399 896</b>	<b>234 674</b>	<b>1 634 570</b>

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an.



Ce poste est composé des charge sociales et fiscales non payées à la fin de l'exercice et, pour sa part principale, des droits à congés, RTT et primes de précarités sur CDD dus aux salariés.

#### 4.2.2.4. Autres dettes

En euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Avances de fonctionnement terrain		8 294	8 294
<b>Total Autres dettes</b>		<b>8 294</b>	<b>8 294</b>
Autres financements reçus d'avance	229 296	-177 437	51 859
<b>Total Financements institutionnels perçus d'avance</b>	<b>229 296</b>	<b>-177 437</b>	<b>51 859</b>
<b>TOTAL</b>	<b>229 296</b>	<b>-169 143</b>	<b>60 153</b>

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an.

Le financement reçu d'avance à la fin de l'exercice correspond à un financement reçu de l'ANRS pour le projet Statis Trial in Mbarara Ouganda.

#### 4.2.2.5. Produits constatés d'avance

En euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
ANRS-FUJILAM	0	226 522	226 522
ANRS-FUJILAM-COVID	0	117 023	117 023
BOUISSON	133 352	-110 319	23 033
CEPI-LASSA FEVER	0	1 278 543	1 278 543
CEPI-LSHTM	3 181 253	-2 198 965	982 288
CEPI-LSHTM-MRC	678 879	-520 221	158 658
CEPI-PREPA ESSAI VACCI	235 209	1 084	236 293
DNDI-HAT	137 616	-13 367	124 249
DNDI-LIVING STUDY	13 555	-13 555	0
DNDI-LOLIPOP	15 509	-15 509	0
EDCTP-DATURA	0	794 504	794 504
EDCTP-OXFORD UNIVERSITY	729 384	-149 264	580 120
EDCTP-UNIVERSITE DE BORDEAUX	860 515	-85 625	774 889
ELSEVIER	0	201 638	201 638
GARDP	115 071	-84 571	30 500
HARVARD	255 755	-255 755	0
INSTITUT PASTEUR	146 626	-66 026	80 600
IPAS	104 342	-63 799	40 543
OXFORD	0	107 413	107 413
OXFORD	0	748	748
SGUL-RIFASHORT	7 977	-7 977	0
SGUL-UNIVERSITE DE BORDEAUX	582 154	-268 578	313 576
ST GEORGES HOSPITAL -RIFASHORT	0	8 525	8 525
UNITAID-DNDI	0	1 014 846	1 014 846
UNITAID-HARVARD	8 011	-8 011	0
<b>TOTAL</b>	<b>7 205 210</b>	<b>-110 699</b>	<b>7 094 511</b>

#### 4.2.2.6. Ecart de conversion passif

En euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Réévaluations dettes et créances	3 929	5 036	8 965
<b>TOTAL</b>	<b>3 929</b>	<b>5 036</b>	<b>8 965</b>

Les écarts de conversion passif représentent les gains de change latents sur les dettes ou les créances en devise.

## 4.3. DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

### 4.3.1. Résultat d'exploitation

Epicentre constate un excédent de 141 055 euros contre un déficit de 16 447 euros pour l'exercice précédent.

Le total des charges d'exploitation est de 16 739 384 euros contre 15 359 953 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 1 379 431 euros, représentant +9%. Cette hausse est due principalement à l'augmentation sur des postes Services extérieurs et Personnel

Le total des produits d'exploitation est de 16 909 574 euros contre 15 386 181 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 1 523 393 euros, représentant +9,6%. Cette hausse est due principalement à la hausse des contributions reçues des financeurs externes.

### 4.3.2. Résultat financier

Les charges financières représentent 29 982 euros, dont 29 972 euros de pertes de change. Les produits financiers représentent 40 137 euros correspondant à des gains de change sur des dettes et des créances en devise étrangère.

### 4.3.3. Résultat exceptionnel

#### 4.3.3.1. Charges exceptionnelles

En euros	Montant en fin d'exercice
Charges exceptionnelles	20 961
Pertes s/créances irrécouvrables	67 863
Différence de caisse	248
<b>TOTAL</b>	<b>89 072</b>

Les charges exceptionnelles sont la réévaluation d'un produit constaté d'avance reconnu en 2019 pour le financement de l'étude de la préparation de l'essai vaccinal J&J au Nord Kivu par le bailleur CEPI. Le financement non consommé a été remboursé à CEPI.

Les pertes sur créances irrécouvrables sont majoritairement issues de pertes sur les financements à recevoir :

- DNDI étude Living Study : 26 139 €
- ELSEVIER projet Renforcement des capacités : 23 876 €

#### 4.3.3.2. Produits exceptionnels

En euros	Montant en fin d'exercice
Produits exceptionnels	2 883
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	9 670
Recettes exceptionnelles terrain	37 229
<b>TOTAL</b>	<b>49 782</b>

Les recettes exceptionnelles terrain sont essentiellement dues aux remboursement par les services fiscaux de l'exonération de Tva sur les biens et services au Niger.

## **4.4. ENGAGEMENTS HORS BILAN**

### **4.4.1. Engagement en matière de financements**

L'association Epicentre ne constate pas d'engagements hors bilan sur l'exercice 2020. En effet, l'ensemble des engagements sur les contrats signés avec des partenaires institutionnels et privés, représentant les financements non utilisés au 31/12/2020 ont été valorisés et intégrés dans les comptes d'Epicentre (Voir paragraphe 3.2.2.5).

### **4.4.2. Engagements en matière de pensions et de retraites**

Les indemnités de fin de carrière estimées à la clôture de l'exercice clos représentent un montant de : 258 643 euros.

Aucune provision pour indemnités de départ à la retraite n'est comptabilisée dans les comptes d'Epicentre.

## **5. AUTRES INFORMATIONS**

### **5.1. HONORAIRES DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**

Le montant des honoraires au titre de l'exercice 2020 s'élève à euros 12.000 HT.

### **5.2. EFFECTIFS**

Les effectifs équivalents temps plein de l'association Epicentre présents au siège sur l'exercice 2020 s'élèvent à :

- 66.20 pour le personnel du siège
- 14.00 pour le personnel international

Les effectifs équivalents temps plein de l'association Epicentre présents sur le terrain sur l'exercice 2020 s'élèvent à :

- 232,43 pour le personnel national
- 22,40 pour le personnel international

### **5.3. CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Les membres du conseil d'administration d'Epicentre ne sont pas rémunérés pour leur fonction d'administrateur.

### **5.4. RÉGIME FISCAL**

L'Association n'est pas assujettie aux impôts commerciaux pour ses activités non lucratives.